

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 21 juin 2023 à 13 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, formant quorum sous la présidence du maire suppléant Yves Desjardins.

Sont aussi présents: Le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

23-06-428

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

23-06-429

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant déclare la première période de questions ouverte.

23-06-430

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2023**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 12 juin 2023, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 12 juin 2023.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

23-06-431

**SIGNATURE D'ENTENTE RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DANS LE SECTEUR D'ALPHÉ-BOISVERT**

D'autoriser la signature de l'entente modifiée relative à la réalisation d'un projet de développement immobilier dans le secteur d'Alphé-Boisvert, à intervenir avec 4217811 Canada inc. (monsieur Miguel Therrien), laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant déclare la deuxième période de questions ouverte.

23-06-432

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire